



## DISPOSITIF J'Y SUIS J'EN SUIS CAHIER DES CHARGES 2022

**LIEU** : Lycée Saint Joseph, Avignon

### **DATES JUILLET 2022**

**Première session** : collégiens (6<sup>ème</sup> > 4<sup>ème</sup> / 10-13 ans)

- entre le mercredi 6 et le dimanche 10 juillet compris

**Deuxième session** : collégiens – lycéens (3<sup>ème</sup> > Terminales) / 14-17 ans

- entre le lundi 11 et le vendredi 15 juillet compris (// séjours Lycéens en Avignon)

**Troisième session** : lycéens - jeunes adultes : 17-26 ans

- entre le lundi 18 et le vendredi 22 juillet compris (// séjours internationaux)

Accueil le premier jour en début d'après-midi. Fin après le déjeuner du dernier jour.

**La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013** établit que l'éducation artistique et culturelle contribue directement à la formation de tous les élèves. La création du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, qui vise l'égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture, procède de ce rôle d'importance accordée à l'éducation artistique et culturelle.

Le dispositif EAC « **J'y suis j'en suis** » vise l'accueil de 60 élèves par session (5 établissements x 10 élèves + 10 individuels), soit 120 places jeunes pour les deux premières sessions, dont 100 places pour les élèves des collèges et lycées d'Avignon, Grand Avignon et limitrophes. Accompagnés de leurs enseignants, ils participent à un séjour de cinq jours de découverte du Festival d'Avignon (sans hébergement), programmés en juillet 2022 pendant la saison du Festival.

La troisième session est ouverte à 60 jeunes.

10 établissements seront retenus avec une possibilité d'inscrire au maximum 10 élèves accompagnés d'un ou deux enseignants.

### **PARTENAIRES**

Festival d'Avignon, CDJSFA (Centres de jeunes et de séjours du Festival d'Avignon), Éducation Nationale (Académie d'Aix-Marseille) et Lycée Saint Joseph.

### **OBJECTIFS**

- Contribuer au parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève (P.E.A.C).
- Nourrir le lien de ces élèves avec les opérateurs culturels de leur ville afin qu'ils s'en approprient, tout au long d'un projet pédagogique courant sur l'ensemble de l'année scolaire, l'usage et les pratiques.
- Permettre et faciliter l'accès au Festival d'Avignon aux élèves d'Avignon et proximité.
- Favoriser et faciliter l'accès au Festival d'Avignon en priorité aux établissements scolaires et aux élèves éloignés des ressources culturelles et/ou peu familiers des dispositifs d'éducation artistique et culturelle.

## CONTENUS

- Participation des élèves accompagnés de leurs enseignants, à un séjour d'éducation artistique et culturelle d'une durée de 5 jours, co-encadré par les Ceméa, respectant l'esprit de l'association et leurs principes pédagogiques (autonomie, pédagogie active...).
- Les élèves seront répartis dans des groupes en fonction du séjour et de leur âge (ou de leur classe le cas échéant).
- Les élèves assisteront à :
  - 4 spectacles pour lesquels ils auront été préparés et participeront à des ateliers de retours sensibles.
  - 1 rencontre avec 1 équipe artistique.
  - 1 visite de lieu.

## CONDITIONS DU PROJET

Les établissements retenus dans ce dispositif développent un projet annuel cohérent de sensibilisation au spectacle vivant et au Festival d'Avignon.

- Pendant le séjour au Festival d'Avignon encadré par les Ceméa, les élèves restent à tout moment sous la responsabilité de leurs enseignants, conjointes à celle des animateurs.trices.
- Les CDJSFA s'engagent à transmettre le planning des activités, les horaires de démarrage des journées et fins d'activités ainsi que les lieux de RDV de retour : à l'enseignant relais du Service Éducatif du Festival d'Avignon aux enseignant.e.s et aux familles.
- Avant et pendant le séjour, le professeur relais du Service éducatif du Festival, en étroite collaboration avec le comité de pilotage du dispositif (CDJSFA et Festival d'Avignon), assure le suivi du dispositif en relation avec les animateurs.trices des CDJSFA.
- Plusieurs rendez-vous pour les enseignants et/ou les personnels de direction sont prévus pour préparer le séjour :
  - une réunion de présentation du projet pour les enseignant.e.s concerné.e.s, le 27 janvier 2022
  - réunion de préparation : un atelier sur les approches pédagogiques des Ceméa début mai
- Un bilan partagé entre élèves, enseignants et partenaires sera établi à l'issue du projet.
- Un bilan partagé entre enseignants et partenaires (sans les élèves) sera établi à l'issue du projet

## COÛT DU SEJOUR

Le coût du séjour sera pris en charge par les établissements. Il s'élève à 110€ par personne (élève, professeur et individuel), incluant les 4 spectacles du Festival d'Avignon, les repas du midi et du soir si le spectacle a lieu en soirée, les collations et l'encadrement).

En cas d'absence d'un.e élève ou d'un.e professeur.e, aucun remboursement n'est possible sauf cas de force majeure.

Le transport vers le lieu de séjour (Lycée Saint Joseph) sera à la charge des établissements et/ou des familles.

## MODALITES D'INSCRIPTION

- En début d'année 2022, les établissements et les enseignant.e.s souhaitant inscrire un groupe d'élèves lors du séjour présenteront aux élèves le dispositif *J'y suis j'en suis* afin d'éveiller leur curiosité. Ils peuvent accompagner cette présentation orale de vidéos disponibles sur le site du Festival ou du diaporama du séjour organisé à l'occasion de Une Semaine d'Art en Avignon en octobre 2020 (<https://vimeo.com/506204260>)

- Si ils n'ont pas assisté à la première réunion d'information du 27 janvier 2022, ils sont invités à manifester leur intentions de candidatures au dispositif auprès du secrétariat des CDJSFA ([contact@cdjsf-avignon.fr](mailto:contact@cdjsf-avignon.fr)) .
- Dans le formulaire d'inscription, à remettre le 27 avril 2022 au plus tard, les enseignant.e.s présenteront un court descriptif de leur projet (pédagogique et financier) et la liste précise des élèves concernés.
- Dès confirmation de leur participation début mai, les établissements devront collecter les fiches de renseignement et fiches sanitaires de liaison des élèves et les remettre aux CDJSFA dans un délai d'un mois maximum. Ainsi les encadrant.e.s pédagogiques auront les contacts téléphoniques et adresses mail pour communiquer directement avec les enfants, les familles, les enseignants.

## PLANNING PREVISIONNEL

- **Janvier 2022 :**  
Envoi d'une invitation par la DAAC à la réunion d'information, aux référents culture des établissements et aux personnels de direction.
- **27 janvier 2022 :**  
Rencontre avec les enseignant.e.s : lettre de cadrage, retour d'expérience, présentation du cahier des charges et distribution du formulaire de demandes d'inscription collective.
- **14 février 2022 :**  
Les CDJSFA envoient les documents d'inscription aux professeur.e.s référent.e.s des établissements candidats (version numérique du formulaire de demande d'inscription collective ). Les fiches d'inscriptions (de groupe et pour les individuels hors établissements) sont également en téléchargement sur les sites internet du Festival d'Avignon et ceux des CDJSFA.
- **27 avril 2022 :** date limite des retours des formulaires d'inscription collective des professeur.e.s relais au secrétariat des CDJSFA : [contact@cdjsf-avignon.fr](mailto:contact@cdjsf-avignon.fr) – 06 72 23 74 28.
- **Début mai 2022 :**  
Sélection des établissements participants et retour des validations des inscriptions aux enseignant.e.s avec envoi des fiches d'autorisation parentales, droit à l'image et fiches sanitaires de liaison à retourner aux CDJSFA.
- **Mi-mai 2022** (date à programmer) : Atelier pour les enseignant.e.s : approches pédagogiques des Ceméa + préparation parcours / spectacles.
- **Début juin 2022** (dates à déterminer):  
Date limite des retours des autorisations et fiches sanitaires des élèves  
Réunion enseignant.e.s, partenaires et équipe de direction du dispositif.
- **Fin juin 2022 :** envoi des convocations et programmation des activités des séjours par les encadrant.e.s pédagogiques CEMÉA.
- **6-22 juillet 2022 :** Séjours festivaliers J'y suis J'en suis.
- **Juillet 2022, à l'issue de chaque séjour :** Bilan avec les encadrant.e.s, les enseignant.e.s, le professeur relais du service éducatif et le Festival d'Avignon.